

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légal et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3849

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

484 212 055 RCS Paris.

VPF.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 2661031.00 EUR.

Adresse : 5, avenue de Messine, 75008 Paris.

Précédent propriétaire : 562 082 727 RCS Paris. **BEAUNE-CASSETTE.**

Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : VPF Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 avenue de Messine 75008 Paris Capital : 2661031.00 EUR Numéro unique d'identification : 484212055 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : Beaune-Cassette Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 5 avenue de Messine 75008 Paris Capital : 127556.00 EUR Numéro unique d'identification : 562082727 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 2087817.10 EUR - passif de 306989.46 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Conformément à l'article L. 236-3 II du Code de commerce, il ne sera procédé à aucun échange d'actions de la Société Absorbante contre des actions de la Société Absorbée et, en conséquence, à aucune augmentation de capital de la Société Absorbante, dans la mesure où celle-ci détient à ce jour la totalité des actions composant le capital de la Société Absorbée et qu'elle s'engage à les conserver en permanence jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion. Montant prévu de la prime de fusion : non renseigné. . Date du projet commun de fusion : 20.05.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société VPF : 21.05.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société Beaune-Cassette : 21.05.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..